



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® HDX

Date de la révision: 17 juin 2011

Remplace: 12 juillet 2010

Section 1 • Identification du produit et du fabricant

Nom du produit:	LPS® HDX
Numéro(s) de pièce:	01020 (aérosol), 01005, 01055, C01020 (aérosol), C01005, C01055
Nom chimique:	Hydrocarbure chloré (trichloroéthylène)
Utilisation du produit:	Un dégraissant conçu pour enlever graisse, huile, saleté et autres résidus des surfaces dures et de métal près de sources d'ignition.
Coordonnées du fabricant:	LPS Laboratories, 4647 Hugh Howell Road, Tucker, GA, ÉUA 30084 TÉL: Canada & États-Unis: 1 800 241-8334 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 770 243-8800 FAX: Canada & États-Unis: 1 800 543-1563 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 770 243-8899
Numéro de téléphone en cas d'urgence:	Chemtrec: Canada & États-Unis: 1 800 424-9300 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 703 527-3887
Site web:	http://www.lpslabs.com

Section 2 • Identification des dangers

Cette matière est considérée comme dangereuse selon la norme OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200). Ce produit a été classé conformément aux critères de risques définis dans les règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique du SIMDUT contient tous les renseignements exigés par les règlements sur les produits contrôlés.

Aperçu en cas d'urgence:

Aérosol: DANGER: Nocif ou fatal si avalé. Vapeurs nocives. Contenu sous pression. Nocif si inhalé.

Vrac: DANGER: Nocif ou fatal si avalé. Vapeurs nocives. Nocif si inhalé.

Mode(s) de pénétration primaire: Contact cutané et oculaire. Inhalation

Effets aigus potentiels sur la santé:

Yeux:	Le liquide qui atteint les yeux produit de la douleur et de l'irritation avec des dommages légers temporaires possibles. La vapeur peut irriter les yeux.
Peau:	Un contact prolongé ou répétitif avec le liquide peut causer une irritation de la peau, un dégraissage de la peau et une dermatite. L'absorption du liquide à travers une peau intacte est possible causant un empoisonnement systémique mais c'est une route improbable d'exposition toxique significative.
Inhalation:	De fortes concentrations de vapeurs, supérieures à la limite d'exposition au travail permise, mènera à des effets néfastes sur le système nerveux central causant nausées, maux de tête, étourdissements et distractions (concentrations supérieures à 300 ppm). Des concentrations plus élevées encore, autour de 5000 ppm et plus, causera des effets anesthésique menant à une perte de conscience et dans les cas extrêmes, à un coma et à la mort. Des expositions très élevées peuvent causer un rythme cardiaque anormal et provoquer une mort soudaine.
Ingestion:	Ce produit possède une toxicité orale aiguë faible, cependant, l'ingestion d'une quantité importante peut causer; nausée, vomissement et irritation gastro-intestinale. Peut causer des lésions si aspiré dans les poumons, causant des effets néfastes pour la santé tels que décrits dans la section sur l'inhalation ci-dessus.



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® HDX

Date de la révision: 17 juin 2011

Remplace: 12 juillet 2010

Effets chroniques potentiels sur la santé:

Effets carcinogènes: Voir la section 11

NTP: Carcinogène suspect

IARC: Groupe 2A

OSHA: Non

ACGIH: Non

Effets mutagènes: A été lié à des effets mutagènes chez l'humain.

Effets tératogènes: N'a pas causé de défauts de naissance chez les animaux de laboratoires. A été toxique aux fœtus chez les animaux de laboratoires à des niveaux toxiques à la mère.

Organes visés: Chez les animaux de laboratoires, des effets ont été rapportés sur les organes suivants: foie, reins, système nerveux central, système nerveux périphérique.

Conditions médicales aggravées par l'exposition:

Une exposition répétitive à de hauts niveaux produit des effets néfastes sur le foie et, à moindre ampleur sur les reins. Une condition connue sous le nom de "Degreaser's Flush", une rougeur prononcée de la peau, peut survenir sur la figure, les mains, les pieds et le tronc sur certains individus suivant une exposition répétitive au trichloroéthylène et à une consommation d'alcool. Cet effet peut s'intensifier pendant plus de 30 minutes mais disparaît complètement après 1 heure normalement. Ces symptômes peuvent survenir jusqu'à 6 semaines après la dernière exposition au trichloroéthylène et peuvent re-survenir si l'exposition continue.

Interactions avec d'autres produits chimiques pouvant augmenter la toxicité:

La consommation de breuvages alcooliques peut augmenter le potentiel de développement des effets toxiques résultants d'une exposition à ce produit.

Effets et symptômes:

Démangeaisons des yeux. Un contact répétitif ou prolongé avec la peau peut causer; rougeur, irritation et desquamation de la peau (dermatite). La respiration de fortes concentrations de vapeurs peut causer maux de tête, stupeur, irritation de la gorge et des yeux et effets sur les reins.

Section 3 • Composition / Information sur les composants

Composante	No. CAS	Pourcentage massique
Trichloroéthylène	79-01-6	90 - 100%
Bioxyde de carbone (aérosol seulement)	124-38-9	1 - 10%

Section 4 • Mesures de premiers soins

Contact oculaire: Vérifier la présence de lentilles de contact et les retirer. Si une irritation ou des rougeurs se manifestent, rincer les yeux sous un léger courant d'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières séparées pour assurer une irrigation complète des yeux et des paupières. Ne pas utiliser d'onguent pour les yeux. Recourir immédiatement à du secours médical.

Contact cutané: Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Bien nettoyer la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Ne pas utiliser d'onguent. Recourir à du secours médical si l'irritation persiste.

Inhalation: Déplacer immédiatement la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si le cœur s'est arrêté, commencer immédiatement la réanimation cardio-respiratoire (RCR). Si la respiration est difficile, recourir immédiatement à du secours médical.

Ingestion: NE PAS faire vomir à moins que la requête soit demandée par le personnel médical. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente. Si un vomissement spontané est sur le point de se produire, placer la tête de la victime sous le niveau de ses genoux. Si la victime est assoupie ou inconsciente, la placer sur son côté gauche avec la tête penchée. Ne pas laisser la victime seule. Obtenir du secours médical immédiatement.

Notes au médecin: Un lavement gastrique peut être efficace s'il est administré moins de quatre heures après l'ingestion. Les hydrocarbures chlorés peuvent sensibiliser le cœur à l'épinéphrine et autres catécholamines circulatoires tel que l'arythmie peut se produire. Une considération soigneuse de cet effet potentiel néfaste devrait précéder l'administration de l'épinéphrine ou d'autres stimulants cardiaques et la sélection de bronchodilatateurs. Ne pas permettre à la personne exposée de faire de l'exercice vigoureux pendant 24 heures suivant une potentielle exposition toxique. En cas d'inhalation des produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être retardés. La personne exposée pourrait devoir être gardée sous surveillance médicale pendant 48 heures.



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® HDX

Date de la révision: 17 juin 2011

Remplace: 12 juillet 2010

Section 5 • Mesures de lutte contre l'incendie

Produits de combustion:	Monoxyde de carbone, bioxyde de carbone, chlore, chlorure d'hydrogène et traces de phosgène.
Danger communs d'incendie:	Une chaleur intense causera l'ébullition du produit, les vapeurs résultantes pourrait causer une rupture explosive des contenants fermés.
Méthodes pour combattre les incendies:	INCENDIE MINEUR: Utiliser une poudre chimique sèche. INCENDIE MAJEUR: Utiliser du bioxyde de carbone, un voile d'eau, de la fumée ou de la mousse. Refroidir les contenants avec un jet d'eau de façon à prévenir l'accumulation de pression, l'auto ignition et l'explosion.
Sensibilité à l'impact:	Aucune
Sensibilité à la décharge statique:	Aucune
Vêtements protecteurs en cas d'incendie:	Les vapeurs concentrées peuvent être allumées par une source d'ignition à haute intensité. Les pompiers devraient porter des appareils respiratoires autonomes à pression positive et des vêtements protecteurs complets due à la décomposition thermique du produit.

Remarques spéciales sur les dangers d'explosion:

Un mélange explosif de trichloroéthylène et d'air peut se former mais est très difficile à allumer et demande une source de forte intensité de chaleur tel qu'arcs de soudure, étincelles et flammes ou hautes températures et fortes pressions; une addition d'une petite quantité de substance inflammable au trichloroéthylène (telle un gas ou un liquide inflammable) et/ou une augmentation du contenu en oxygène de l'atmosphère locale peut fortement augmenter ces effets. La soudure et le coupage ne devraient pas être effectués sur aucun vaisseau possédant un risque de contenir des solvants puisqu'il y a risque d'explosion. La décomposition thermique impliquera des vapeurs toxiques et corrosives de chlorure d'hydrogène et de phosgène. Les contenants peuvent éclater s'ils sont surchauffés. Ceci sera dû à l'expansion thermique des contenants.

Section 6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Procédures de retenue:	Déversements et fuites	Absorber avec un matériel inerte et disposer selon les normes applicables.
	Déversements et fuites majeurs:	Endiguer loin en avant d'un déversement liquide pour assurer une collection complète. Ramasser le liquide libre pour en disposer en utilisant des coussins absorbants, du sable ou d'autres matériels absorbants inertes et non-combustibles. Placer dans des contenants à rebuts appropriés pour en disposer plus tard. Empêcher le matériel de rejoindre les égouts ou les rains. Les déversements ou les décharges non-contrôlées dans les voies d'eau doivent être rapportés immédiatement au ministère de l'environnement et autres organismes responsables.
Procédures de nettoyage:		Ramasser le produit libre et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.
Procédures d'évacuation:		Ventiler l'endroit de la fuite ou du déversement. Garder éloigner les personnes non-protégées ou inutiles.
Procédures spéciales:		Ventiler l'endroit. Porter un équipement de protection personnel pendant le nettoyage.



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® HDX

Date de la révision: 17 juin 2011

Remplace: 12 juillet 2010

Section 7 • Manipulation et entreposage

Manipulation: NE PAS respirer les vapeurs. Utiliser seulement dans des endroits bien ventilés. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter le contact avec les flammes nues et les surfaces chaudes puisque des produits toxiques et corrosifs due à la décomposition thermique peuvent se former. Les vapeurs de trichloroéthylène sont plus lourdes que l'air et peuvent atteindre de fortes concentrations dangereuses dans les puits, les réservoirs et autres espaces confinés. Dans de tels cas, fournir une ventilation adéquate ou porter un équipement de protection respiratoire adéquat avec un apport en air à pression positive. Ne pas fumer durant l'utilisation. Lors de la soudure de métaux dégraissés au trichloroéthylène, une attention particulière est nécessaire pour s'assurer que tous les solvants se sont évaporés des composantes. S'assurer que les vapeurs des opérations de dégraissage n'entre pas dans les endroits où la soudure est effectuée - Les arcs de soudure peuvent causer aux vapeurs de trichloroéthylène de se décomposer et de produire des vapeurs toxiques.

Entreposage: Conserver le contenant sec. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver loin des rayons du soleil. Conserver loin de la chaleur et des sources d'ignition.

Précautions à prendre lors de la manipulation et de l'entreposage:

Entreposer les aérosols comme des aérosols de niveau 1 (NFPA 30B). Entreposer tous les matériaux dans un endroit sec et bien ventilé. Éviter de respirer les vapeurs.

Section 8 • Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Directives lors d'une exposition:

Composante	No. CAS	OSHA	ACGIH	NIOSH	Fournisseur
Trichloroéthylène	79-01-6	100 ppm PEL 200 ppm PEL	50 ppm TLV 100 ppm TLV	Non établie	Aucune rapportée.
Bioxyde de carbone (aérosol seulement)	124-38-9	5000 ppm PEL	5000 ppm TLV 30000 ppm STEL	5000 ppm TWA 30000 ppm STEL	Aucune rapportée.

Mesures de contrôle du procédé: Fournir une ventilation générale et/ou locale pour maintenir les concentrations de vapeurs dans l'air sous leurs limites d'exposition au travail respectives. Des concentrations mortelles peuvent exister dans les endroits avec faible concentration.

Équipement de protection personnelle

Protection oculaire: Porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux conformes aux législations appropriées. Une fontaine pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence sont recommandées.

Protection pour les mains: Utiliser des gants protecteurs résistant aux produits chimiques conformes aux normes appropriées. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournis par le fournisseur des gants.

Protection respiratoire: Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables (listées ci-dessus), utiliser une protection respiratoire approuvé par NIOSH (i.e. cartouche pour vapeurs organiques).

Considérations générales d'hygiène: Se laver soigneusement après la manipulation du produit. S'assurer d'avoir un bain oculaire d'urgence disponible.



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® HDX

Date de la révision: 17 juin 2011

Remplace: 12 juillet 2010

Section 9 • Propriétés physiques et chimiques

Apparence:	Liquide clair	Couleur:	Claire, brun clair
Odeur:	Sucrée, épicée	Taux d'évaporation:	0.3 (Ethyl Ether = 1)
Description de la solubilité:	0.1% dans l'eau	Point éclair:	Aucun
Point d'ébullition (°C):	87°C (189°F)	Méthode du point éclair:	Appareil Tagliabue à vase clos
Densité relative (H₂O=1):	1.41 - 1.47 @ 20°C	Température de décomposition:	Non établie
Densité de vapeur (air = 1):	4.5	Température d'auto-ignition:	> 420°C (788°F)
Pression de vapeur:	58 mm Hg @ 20°C	Limites d'inflammabilité (estimées):	INFÉRIEURE: 8.0% SUPÉRIEURE: 10.5%
Règle 1171 PPC:	Non établie	Coefficient de partage (n-Octanol/Eau):	2.4
Contenu en C.O.V.	Aérosol: 97.8%, 1414 g/L, 11.8 lb/gal selon CARB/OTC/EPA Vrac: 100%, 1446 g/L, 12.1 lb/gal selon CARB/OTC/EPA	Seuil de l'odorat:	Non établie
Point de fusion:	Non établie	Viscosité:	0.53 cPs @ 25°C
pH	Sans objet	Volatils:	100%
Chaleur de combustion:	Aérosol: < 20 kJ/g Vrac: < 20 kJ/g		

Section 10 • Stabilité et réactivité chimiques

Stabilité chimique:	Le produit est stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Conditions à éviter:	Conserver loin des surfaces extrêmement chaudes, des étincelles et des flammes nues qui pourraient générer des vapeurs de phosgène et de chlorure d'hydrogène. Un contact prolongé avec l'aluminium ou des alliages légers peut causer une réaction résultant en une génération de gaz de chlorure d'hydrogène et de chaleur.
Incompatibilité:	Extrêmement réactif ou incompatible avec les agents oxydants. Réagit violemment avec le sodium, potassium et métal baryum. Réagit avec l'aluminium, le zinc et le magnésium finement divisés.
Décomposition dangereuse:	La combustion génèrera de la fumée, possiblement épaisse et étouffante, conduisant à une visibilité nulle et les produits de combustion contiendront du chlorure d'hydrogène et des traces de phosgène.
Polymérisation dangereuse:	Ne se produira pas.



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® HDX

Date de la révision: 17 juin 2011

Remplace: 12 juillet 2010

Section 11 • Information toxicologique

Toxicité aiguë et chronique

A: Information générale sur le produit

Aucune étude de toxicité aiguë n'a pas été conduite sur ce produit. L'information donnée dans cette section se réfère seulement aux composants individuels contenus dans cette préparation.

Trichloroéthylène: une exposition de 200 ppm causera une légère irritation oculaire, 400 ppm causera une légère irritation oculaire et des étourdissements après 3 heures. Une exposition à 1,000 à 1,200 ppm causera une irritation nasale et oculaire, des étourdissements et le vertige après 6 minutes. Une exposition de 2,000 ppm ne peut généralement être tolérée, elle est irritante pour les yeux et les voies respiratoires et causera la somnolence, des étourdissements et des nausées à l'intérieur d'une période de 5 minutes. Des arythmies ventriculaires et une respiration très rapide ont été observées chez les individus exposés à 15,000 ppm. De fortes concentrations ou une sur-exposition peut causer la perte de conscience et la mort.

B: Analyse des composantes:

Composante	No. CAS	LC-50	LD-50
Trichloroéthylène	79-01-6	12500 ppm / rat / 4 hre*	4920 mg/kg / oral / rat*
			~ 10000 mg/kg / cutanée / lapin*
Bioxyde de carbone (aérosol seulement)	124-38-9	470000 ppm / rat / 30 minutes	Non approprié

* Donnée du fournisseur

Cancérogénicité:

Il a été démontré que le trichloroéthylène a causé le cancer chez les animaux. Des études mécanistes ont démontrées que ces observations ne sont pas appropriées pour les humains. Certains experts croient qu'une exposition répétitive à de fortes concentrations de trichloroéthylène peut causer le cancer du rein, même si l'évidence pour une relation causale entre ces deux événements n'est pas conclusive.

L'Agence International pour la Recherche sur le Cancer (IARC) a conclu, que par rapport au trichloroéthylène, il existe suffisamment d'évidence de cancérogénicité sur les animaux expérimentaux et une évidence limitée sur la cancérogénicité sur les humains, résultant en une classification dans le groupe 2A comme substance probablement cancérogène chez l'humain. La NTP (National Toxicology Program) a classé le trichloroéthylène comme raisonnablement anticipé d'être un cancérogène humain. Bien que l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienist) ne considère pas le trichloroéthylène comme cancérogène présentement, le comité ACGIH TLV pour les valeurs limites a placé cette substance sur la liste des avis de changements prévus (NIC) avec un changement proposé sur la classification de la cancérogénicité de A5 à A2. Bien que ce changement soit proposé, la classification A2 pourrait ou ne pourrait être adoptée à un moment donné dans l'avenir.

Mutagénicité:

Rongeur - rat / 1000 ppm / hre Cerveau et son enveloppe - Changements de surface EEG Nerf périphérique et Sensation - Diagnostic de syndrome sensoriel des organes sensoriels de la lésion centrale et des sens spéciaux (œil) RTECS# KX4550000. Le trichloroéthylène a été lié à des effets mutagènes chez les humains. Certaines études mesurant le dommage à l'ADN (bris de brin, synthèse ADN non-cédulée, aberrations micronucléoses et chromosomales in-vitro et in-vivo) ont été positives.

Neurotoxicité:

Rat / 1000 ppm / hre Cerveau et son enveloppe - Changements de surface EEG Nerf périphérique et Sensation - Diagnostic de syndrome sensoriel des organes sensoriels de la lésion centrale et des sens spéciaux (œil) RTECS# KX4550000.

Toxicité reproductive:

N'a pas causé de défauts de naissance chez les animaux de laboratoire; a été toxique au fœtus d'animaux de laboratoire aux mêmes niveaux toxiques que la mère.



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® HDX

Date de la révision: 17 juin 2011

Remplace: 12 juillet 2010

Section 12 • Information écologiques

Mobilité: Semi-volatil. Facilement absorbé par le sol. **Persistance / Dégradabilité:** Seulement légèrement biodégradable

Potentiel bio accumulateur: Aucun potentiel bio accumulateur **Autres effets négatifs:** Nocif pour les organismes aquatiques; peut causer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique. Ce produit a le potentiel de s'infiltrer dans la nappe phréatique.

Destin environnemental:

Lorsque relâché dans le sol, le trichloroéthylène est prévu de s'évaporer rapidement mais des déversements majeurs ont le potentiel de s'infiltrer jusqu'à la nappe phréatique. Lorsque relâché dans l'eau, le trichloroéthylène s'évapore rapidement mais des déversements majeurs sont prévus d'être légèrement toxique pour la vie aquatique. Lorsque relâché dans l'air, le trichloroéthylène est prévu d'avoir une demi-vie de 1 à 10 jours.

Toxicité environnementale:

Les valeurs LC50/96 hre pour le trichloroéthylène dans les poissons se situe entre 10 et 100 mg/L. Le trichloroéthylène possède un facteur de bioconcentration (FBC) déterminé expérimentalement de moins de 100 et n'est pas prévu de se bioaccumuler de façon significative.

Écotoxicité

Effets sur les organismes:	Composante	No. CAS	Test	Espèce	Résultats
Toxicité aiguë sur les poissons	Trichloroéthylène	79-01-6	96-hre LC50	Pimephales promelas	41 - 67 mg/L*
Toxicité aiguë sur les Daphnies	Trichloroéthylène	79-01-6	48-hre LC50	Daphnia magna	2.2 - 100 mg/L*
Inhibition bactériale	Trichloroéthylène	79-01-6	EC50	Microorganisme non identifié	260 mg/L*
Inhibition sur la croissance des algues	Trichloroéthylène	79-01-6	24-hre LC50	Algue	410 mg/L*
Bio accumulation dans les poissons	Trichloroéthylène	79-01-6	BCF	Poisson (espèce non-identifiée)	17 - 90*

* Donnée du fournisseur

Section 13 • Considérations relatives à l'élimination

Statut des déchets: Les aérosols, si dépressurisés et vidés en laissant moins de 2.54 cm (1 pouce) de liquide, sont classifiés comme déchets non toxiques sous la norme 40 CFR 261.7 (É.U.A.). Si jeté aux déchets dans sa forme reçue, le produit aérosol porte les codes de déchets D040 et D003. (É.U.A.). Si jeté au rebut dans sa forme de réception, le produit en vrac possède le code de déchets D040.

Élimination: Les rebuts (déchets) doivent être disposés selon les législations et règles applicables sur le contrôle environnemental.

Note: L'addition de produits chimiques, le traitement de ou l'altération de ce produit de tout façon que ce soit, rend imprécise, incomplète ou inappropriée cette information sur la gestion des déchets. De plus, Les normes provinciales et locales sur la disposition des rebuts peuvent être plus restrictives que les normes et les lois fédérales.



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® HDX

Date de la révision: 17 juin 2011

Remplace: 12 juillet 2010

Section 14 • Informations relatives au transport

Aérosol

D.O.T. Routier	Nom d'exposition:	Commodité du consommateur	No. de l'ONU:	Sans objet
	Classification dangereuse:	ORM-D	Nom technique:	Sans objet
	Sous-classe:	Sans objet	Étiquette dangereuse:	ORM-D déjà sur la boîte
	Groupe d'emballage:	Sans objet		
Terrestre/Rail - ADR/RID	No. de l'ONU:	1950	Classification ADR:	2
	Groupe d'emballage:	Sans objet	Code de classification:	5T
	Nom et description:	AÉROSOLS, toxique	No. d'identification	Sans objet
	Étiquetage:	2.2, 6.1	Nom technique:	Sans objet
IMDG-IMO	No. de l'ONU:	1950	Classe:	2
	Nom d'expédition:	Aérosols	Risques subsidiaires:	6.1
	Étiquetage:	2	Groupe d'emballage:	Sans objet
	Instructions d'emballage:	P003, LP02	EmS:	F-D, S-U
	Polluant marin:	Non	Nom technique:	Sans objet
IATA - ICAO:	No. de l'ONU:	1950	Classe:	2.2
	Nom d'expédition:	Aérosols, ininflammable, contenant des substances de la division 6.1 du groupe d'emballage III	Sous-classe:	6.1
	Instructions d'emballage:	203, Y203 (Qté. ltée.)	Groupe d'emballage:	III
	Étiquetage:	Gaz ininflammable et toxique	Nom technique:	S/O

Vrac

D.O.T. Routier	Nom d'exposition:	Trichloroéthylène	No. de l'ONU:	1710
	Classification dangereuse:	6.1	Nom technique:	Sans objet
	Sous-classe:	Sans objet	Étiquette dangereuse:	6.1
	Groupe d'emballage:	Sans objet		
Terrestre/Rail - ADR/RID	No. de l'ONU:	1710	Classification ADR:	6.1
	Groupe d'emballage:	III	Code de classification:	T1
	Nom et description:	Trichloroéthylène	No. d'identification	Sans objet
	Étiquetage:	6.1	Nom technique:	Sans objet
IMDG-IMO	No. de l'ONU:	1710	Classe:	6.1
	Nom d'expédition:	Trichloroéthylène	Risques subsidiaires:	Sans objet
	Étiquetage:	6.1	Groupe d'emballage:	III
	Instructions d'emballage:	P001, LP01	EmS:	F-A, S-A
	Polluant marin:	Non	Nom technique:	Sans objet
IATA - ICAO:	No. de l'ONU:	1710	Classe:	6.1
	Nom d'expédition:	Trichloroéthylène	Sous-classe:	Sans objet
	Instructions d'emballage:	655, 663 (CAO)	Groupe d'emballage:	III
	Étiquetage:	Toxique	Nom technique:	S/O

L'information sur le transport ci-haut est sujet à changement et doit être vérifiée avant l'expédition du matériel. Il est la responsabilité de quiconque offrant des matériaux dangereux pour expédition de s'assurer de la conformité avec toutes les normes applicables.



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® HDX

Date de la révision: 17 juin 2011

Remplace: 12 juillet 2010

Section 15 • Information réglementaire

Normes fédérales américaines:

No. de rebus dangereux selon RCRA: D040, D003 (aérosols seulement)

Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980 (CERCLA):

Trichloroéthylène 79-01-6 100 lbs

Toxic Substances Control Act (TSCA):

Toutes les composantes de ce produit sont inventoriées sur la liste de TSCA et/ou en sont exemptes.

Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) Title III SARA Section 311/312 (40 CFR 370) Hazard Categories:

Relâchement soudain de la pression, danger (aigu) immédiat pour la santé, danger (chronique) à retardement pour la santé.

Ce produit contient le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) sujet(s) au demande de rapport selon SARA Section 313 (40 CFR 372):

Trichloroéthylène 79-01-6

Polluant dangereux pour l'air (HAPs) section 112: Trichloroéthylène 79-01-6

Règlementations d'états américains:

Californie: Ce produit contient une/des substance(s) chimique(s) reconnue(s) par l'état de la Californie comme causant le cancer, des déformations à la naissance ou endommageant le système reproductif.

Californie et états OTC (Ozone) Ce produit est pour une utilisation en usine seulement - pas pour la vente au détail.

Le droit de savoir du New Jersey:

Aérosol: Trichloroéthylène 79-01-6 • Oxyde de butylène 106-88-7 • 1-méthylpyrrole 96-54-8 • Butanone 78-93-3 • Bioxyde de carbone 124-38-9

Vrac: Trichloroéthylène 79-01-6 • Oxyde de butylène 106-88-7 • 1-méthylpyrrole 96-54-8 • Butanone 78-93-3

Règlementations internationales

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE):

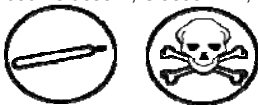
Toutes les composantes de ce produit sont incluses sur la liste intérieure des substances (LIS).

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada:

Ce produit a été classifié selon les critères de dangers des réglementations sur les produits contrôlés et la fiche signalétique du SIMDUT contient toute l'information requise par les réglementations sur les produits contrôlés.

Classification du SIMDUT:

Aérosol: Classe A, Classe D1B, Classe D2A, Classe D2B



Classification du SIMDUT:

Vrac: Classe D1B, Classe D2A, D2B



Autres réglementations:

Ingrédients listés sous le protocole de Montréal:

Aucun

Ingrédients listés sous la convention de Stockholm:

Aucun

Ingrédients listés sous la convention de Rotterdam:

Aucun

Conforme à la norme RoSH:

Oui




FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® HDX

Date de la révision: 17 juin 2011

Remplace: 12 juillet 2010

Section 16 • Autres informations

No. de fiche du SIMDUT: 31020 Nom du responsable pour la Préparation de la fiche du SIMDUT: Elena Badiuzzi Directeur à la conformité Téléphone: +1 770 243-8800	HMIS 1996		HMIS III		Santé	
	Santé:	2	Santé:	[*] 2		
	Inflammabilité:	1	Inflammabilité aérosol:	1		
			Inflammabilité vrac:	1		
		Dangers physiques aérosol:	2			
		Dangers physiques vrac:	0			

Note au lecteur:

Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur susnommé ni ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou de l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de l'adaptabilité de quelque matière que ce soit incombe totalement à l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que seuls ces risques existent.

Elena Badiuzzi, Directeur à la conformité
LPS Laboratories, une filiale d'Illinois Tool Works